***Appel à manifestation d’intérêt n° 15103***

*Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP*

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur la commune de Bourg-Lès-Valence, pour le maintien de deux rejets d’eaux pluviales de Ø 300 sur une longueur de 4 mètres pour celui qui est plus au Nord et de 2.5 mètres pour celui qui est plus au Sud, dépendant du domaine public fluvial qui lui a été concédé, le tout figurant la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques. gouv.fr.

***Utilisation actuelle des lieux :***

Il est ici précisé qu’au jour de la publication du présent appel à manifestation d’intérêt les lieux sont occupés sans droit ni titre.

***Disponibilité des lieux :***

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est immédiate.

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le **13 janvier 2025 à 23h59**  est à réclamer par les personnes intéressées à l’une des adresses suivantes en précisant la référence ***n° 15103.***

* JULIE-externe-MICHALLON@cnr.tm.fr et/ou cnr.vienne@cnr.tm.fr

OU

* *Direction Territoriale Rhône Médian - Département domanial – 950, rue du Stade – Zone Artisanale de Verenay – 69420 AMPUIS – Tél. : +33 (0)4 74 74 78 38 80 – Fax : +33 (0)4 26 10 24 33*

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d’une convention d’occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

